

COMPTE-RENDU CONSEIL PLENIER

DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GEOLOCALISEE (CNIG) du 5 décembre 2023

Liste des participants

Participants	Participants
<p>Membres (présentiel)</p> <p>Bertrand MONTHUBERT, président du CNIG Thomas LESUEUR, CGDD, vice-président Thomas COTTINET, CGDD/SRI/Ecolab Stéphanie SCHAEER, DINUM Marielle CHRISMENT, DINUM Nathalie GOSSELIN, Régions de France Jérémy PIERRE-NADAL, Régions de France Valérie NOUVEL, Départements de France Jean-Michel MORER, APVF Patrick CHAIZE, FNCCR Jean-Luc SALLABERRY, FNCCR Pierre-Alban BONIN, FNCCR Constance NEBBULA, OpenData France Karine HUREL, FNAU Pascal LORY, DGALN Mélanie GOFFIN, DGALN Sylviane LE GUYADER, ANCT Yves JACQUIN, Min de l'Agriculture François NOËL, Min des Armées Isabelle BLANC, Min de la Recherche Sébastien SORIANO, IGN Guillaume MELLIER, IGN Emmanuelle ROUX, IGN Jonathan RENAULT, IGN Arnaud GARNIER, BRGM Patrick SILLARD, INSEE Laura JOBIC, Avineon Christophe TOURRET, ESRI France Manon JOUVE, FCEN Virginie STEINER, INR Emmanuel MAUGEAIS, CGT</p> <p>CNIG</p> <p>Pierre LAULIER, CGDD/SRI/Ecolab/CNIG Carla SCALISI, CGDD/SRI/Ecolab/CNIG</p>	<p>Membres (à distance)</p> <p>Florent CHOLAT, France Urbaine, président de la commission besoins et usages Jean-Marie SEITE, Afigéo, président du pôle de coordination avec les territoires Thierry COURTINE, CGDD/SRI Hélène BEGON, CGDD/SRI/Ecolab Laurine BOIS, DGITM Aurélien CONRAUX, Min. Culture Julien TURMEL, Min. de l'Intérieur Gilles MARTINOTY, SHOM François CHIRIE, IGN Raphaële HENO, IGN Thierry CAQUET, INRAE Olivier MINOT, Ordre des géomètres-experts Noémie GREMEAUX, CFDT</p> <p>Invités</p> <p>- présentiel - Christine HENNION, conseillère municipale de Courbevoie Mounia MOSTEFAOUI, SGPE Emmanuel PASCO-VIEL, CGDD/SRI/Ecolab Anthéa SERAFIN, Ekitia</p> <p>- à distance - Laura LETOURNEAU, SGPE Perrine RUTKOWSKI, CEREMA</p> <p>Présidentes et présidents de pôles et commissions</p> <p>- présentiel - Pierre JAILLARD, Ministère de l'économie, des finances, et de la souveraineté industrielle et numérique, président de la commission nationale de toponymie Pierre BRIOLE, CNRS, président de la commission géopositionnement</p> <p>- à distance - Marie LAMBOIS, IGN, présidente commission règles et qualité Annie BLANDIN, IMT Atlantique, présidente du pôle innovation et prospective Christine ARCHIAS, CRIGE PACA, présidente commission des standards</p>

Ordre du jour

- Accueil des nouveaux membres
- Gouvernance de la donnée territoriale et position du CNIG
 - Présentation du rapport de la mission « data et territoires »
 - Positionnement du CNIG
- Géoplateforme
 - Avancement du programme Géoplateforme
- Jumeaux numériques du territoire
 - Présentation du projet IGN-CEREMA-INRIA de jumeau numérique de la France
- Les actualités et travaux du CNIG
 - Travaux des commissions
 - Validation de deux standards
- Conclusion

Documents associés (disponibles sur : <https://cnig.gouv.fr/conseil-plenier-a972.html>)

- Diaporamas présentés en séance

Relevé de décisions

1. Le CNIG propose d'assurer le cadre de la gouvernance nationale de la donnée territoriale
 - En étudiant l'élargissement de son champ d'intervention sur l'ensemble de la donnée territoriale
 - En favorisant l'articulation entre les acteurs nationaux et territoriaux de la donnée territoriale
 - En poursuivant et accentuant les efforts de coordination avec les territoires (sous l'égide de la commission ad hoc) et venant en appui aux territoires qui souhaiteraient tester la création de comités territoriaux de la donnée

Le CNIG préconise que les instances qu'il a identifiées dédiées à la coordination de l'information géographique à l'échelle régionale, avec leur organisation diversifiée selon les régions, préfigurent des comités territoriaux de la donnée. D'autres comités territoriaux pourront être créés à l'échelle de "territoires pertinents" pour certaines thématiques.

2. Le CNIG salut les projets de Géoplateforme et de Jumeau numérique du territoire comme des infrastructures sur lesquelles pourront se développer dans des démarches de co-construction des outils d'aide aux transitions.
3. Les standards « Fiches » et « Sites économiques » sont validés

Prochaine réunion

Juin 2024

Voir aussi le diaporama support

Patrick Chaize (sénateur, vice - président chargé du numérique de la FNCCR) accueille le plénier dans la maison de la FNCCR à Paris et salue la belle institution qu'est le CNIG.

Bertrand Monthubert (président du CNIG) rappelle qu'un arrêté du 02 octobre 2023 a mis à jour la liste des membres du CNIG. Il salue également les personnes participant pour la première fois :

- Stéphanie Schaer (directrice interministérielle du numérique)
- Constance Nebbula (présidente d'Open Data France)
- Valérie Nouvel (Départements de France, vice-présidente du département de la Manche)
- Thierry Caquet (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE))
- Olivier Minot (Ordre des géomètres experts)
- Virginie Steiner (Institut du numérique responsable)
- Emmanuel Maugeais (CGT)
- Noémie Gremeaux (CFDT)

Nous sommes dans un moment particulier car des travaux ont été conduits simultanément (et nous nous sommes efforcés de nous coordonner) :

1. Rapport "Data et territoires", mission confiée par Stanislas Guérini à Christine Hennion, Magali Altounian et Bertrand Monthubert
2. Rapport « Territoires connectés et durables », mission confiée par Jean Noël Barrot à Valérie Nouvel
3. Travaux d'élaboration d'une feuille de route Numérique et Données du programme France Nation Verte, pilotés par Laura Letourneau

Ces travaux ont montré le besoin de coordination et d'échanges pour établir un langage commun entre territoires ; l'importance de la donnée géolocalisée pour la transition écologique ; la reconnaissance du modèle du CNIG comme instance partenariale pour trouver des solutions pour la coordination et l'interopérabilité.

Gouvernance de la donnée territoriale et position du CNIG

Christine Hennion (ancienne députée et membre de la CNSP, conseillère municipale à Courbevoie) : la mission flash qui a abouti au rapport « Data et territoires » s'est attachée à faire une courte liste de recommandations complémentaires entre elles. Je remercie les nombreuses personnes rencontrées dont certaines sont présentes aujourd'hui. Nous avons réfléchi à la gouvernance des données territoriales pour une meilleure collaboration partout entre Etat et acteurs territoriaux ; aux moyens de passer les projets à l'échelle en dépassant le stade des POC ; aux moyens de mieux former et constituer des équipes suffisamment étoffées.

Laura Letourneau (SGPE) : je confirme le souci de bien coordonner les travaux qui m'ont été confiés au sein du SGPE pour rédiger une feuille de route Numérique et Données du plan France Nation Verte. Ces travaux ont fait remonter aussi le besoin d'une bonne coordination. Une réunion interministérielle s'est tenue il y a quelque trois semaines, son « Bleu » (relevé de décisions) devrait contenir des éléments sur le volet territorial de cette feuille de route. Je considère qu'il y a une urgence à mettre en œuvre les éléments de cette bonne coordination afin de faire progresser la transition écologique et notamment d'appuyer les COP régionales.

Bertrand Monthubert : le rapport « Data et territoires » a préconisé la création de comités régionaux de la donnée et l'extension du rôle du CNIG pour les coordonner, considérant que la donnée territoriale est par essence géolocalisée et qu'il ne faudrait pas créer d'instance supplémentaire mais partir de ce qui existe. Il faut aussi articuler les comités à différentes échelles.

Thomas Lesueur (commissaire général au développement durable) : je salue la qualité des travaux qui viennent d'être évoqués. Le Rapport « Data et Territoires » doit donner lieu à des décisions, qui ne sont pas finalisées. Vu le rôle du CNIG depuis sa réforme en 2021, et vu la place qui lui est donnée dans le rapport, il paraît légitime qu'un débat puisse avoir lieu aujourd'hui en son sein afin que ses membres expriment la vision qu'ils ont du rôle qu'il pourrait jouer.

Stéphanie Schaer (directrice interministérielle du numérique) : Stanislas Guérini a lancé la mission « Data et territoires » car il considère que le bon usage de la donnée est essentiel. Le programme TNT arrive au bout de son mandat à la fin 2023 et nous réfléchissons à sa nouvelle feuille de route ; ce rapport irrigue nos réflexions pour aider les collectivités territoriales qui souhaitent mieux s'emparer du potentiel de la donnée. Il s'agira de trouver la bonne formule territoire par territoire et pas forcément selon une formule unique.

Bertrand Monthubert : je suis d'accord pour qu'on s'adapte au contexte territorial, et cette position est largement partagée.

Constance Nebbula (présidente d'Open Data France) : nous étions tous en attente de ces travaux, avec une vraie attention au sujet de la bonne gouvernance. Il faut que le sujet de la donnée ne soit plus un sujet technique mais devienne un sujet politique. Tous les élus locaux qui sont présents aujourd'hui peuvent offrir leur appui à cet objectif stratégique. Nous ne sommes pas concurrentiels mais complémentaires, et la clarté du qui-fait-quoi est essentielle. Etant par ailleurs élue régionale, je rappelle que je me suis exprimée pour la création d'un comité territorial de la donnée en Pays de la Loire.

Valérie Nouvel : lors de la mission qui m'a été confiée, la nécessité de créer des jumeaux numériques des territoires est souvent ressortie, avec une coordination régionale qui me semble le bon niveau, mais aussi une coordination nationale pour que les différentes « couches » de données (ex : cadastre solaire) se retrouvent dans les outils partagés.

Pour la coordination nationale, le rôle du CNIG est important notamment pour faire le lien avec le niveau européen.

J'exprimerai un bémol sur l'invitation des acteurs privés dans les instances de gouvernance, la donnée étant une problématique de souveraineté.

Christine Hennion : l'association d'acteurs privés peut avoir un sens pour l'interopérabilité par exemple.

Patrick Chaize : pour le niveau national le rôle du CNIG ne fait pas de doute. Je suis attaché à la souplesse d'organisation de la gouvernance de la donnée pour chaque territoire. Associer les acteurs privés à des réflexions est intéressant pour l'interopérabilité ou la bonne contractualisation dans le cadre de la délégation de service public.

Jean Marie Seité (président de la commission Coordination avec les territoires du CNIG) : comme tout le monde je me félicite que les trois rapports soient tout à fait convergents. J'en cite un quatrième qui s'achève, sur le périmètre économique de la donnée géospatiale. Pour la gouvernance, je suis d'accord sur le fait qu'il faut laisser les acteurs de terrain mettre en place ce qui leur convient le mieux. Au niveau national, les représentants de tous les territoires se retrouvent et échangent au sein du CNIG. En ce qui concerne l'association du secteur privé, je rappelle qu'elle est dans l'ADN de l'association française pour l'information géographique (AFIGEO). Les entreprises sont des partenaires avec lesquels les collectivités territoriales travaillent au quotidien, et qui sont utiles aussi pour faire remonter les difficultés. J'ajoute à la discussion les enjeux d'enseignement et de recherche, sujet sur lequel nous devons sans doute nous pencher davantage, notamment au sein du CNIG.

Christine Archias (directrice du CRIGE-PACA et vice-Présidente de l'Afigéo) : le CRIGE que je préside a fêté ses 20 ans hier, et il existe des structures analogues dans toutes les régions qui sont prêtes à s'adapter et à accélérer les politiques qui nécessitent une coordination territoriale dont la transition écologique. Nous avons de plus en plus d'acteurs privés, ainsi que des structures d'enseignement, dans nos réseaux. Mais si ces structures sont bien connues des techniciens, elles le sont insuffisamment encore des décideurs ; et peut être qu'une harmonisation de leur structure faciliterait cette visibilité.

Sébastien Soriano (directeur général de l'IGN) : la donnée géographique générique est nécessaire, mais on observe un mouvement vers la donnée métier, le cloisonnement est dépassé, cf. l'exemple du portail ENR. L'élargissement du rôle du CNIG va donc dans ce sens, et c'est bien que des acteurs ne venant pas de la géographie le disent. Nous sommes en train de muscler le réseau de nos délégués régionaux pour contribuer à la coordination dans les régions. La coordination est indispensable, mais une gouvernance opérationnelle est également nécessaire, il y a énormément d'initiatives, et l'IGN propose la notion de communs en partant de défis concrets (par exemple la base adresse nationale [BAN]), en construisant des coalitions d'acteurs, de moyens concrets, pour passer à l'échelle sur ces défis.

Nathalie Gosselin (Régions de France) : merci pour ces rapports, fidèles à la situation que nous vivons en régions. Le frein de la faible culture de la donnée me paraît très important, et « la base », c'est-à-dire les petites communes et les moyennes villes, n'est pas prête. Dans les services, qui est prêt à utiliser les jumeaux numériques en création ? Les nouveaux métiers ne sont pas identifiés par les ressources humaines des collectivités territoriales, le marché des recrutements numériques et données est très tendu. C'est aussi un rôle des régions que d'accompagner les collectivités territoriales sur ce « socle » agents et élus.

Jean Michel Morer (Association des Petites Villes de France) : l'association des petites villes de France a émis des félicitations sur le rapport « Data et Territoires », qui reconnaît les dysfonctionnements des échanges relatifs à la donnée (mais c'est aussi valable sur le numérique) entre le national et le local : multiplication des canaux, outils non interopérables, pas de souci du Design avant lancement des produits, dématérialisation imposée à marche forcée, angle mort de l'accessibilité, ... L'IA renforce l'urgence du sujet de la donnée, les propositions, par exemple celles de l'IGN, montrent son potentiel. Mais « trouver le territoire pertinent » est la Pierre philosophale ; la standardisation doit être pilotée par le niveau national, co-construite puis imposée (y compris aux opérateurs : Orange pourrait être un pourvoyeur essentiel) ; donc le CNIG est un acteur incontournable de cette gouvernance. S'il faut des comités territoriaux de la donnée, pourquoi pas, mais sur des sujets concrets.

François Noël (Ministère des Armées) : il est essentiel de définir des standards de sécurité de la donnée. L'Etat-Major interarmées sur le territoire national vient d'être remobilisé, dans le cadre de l'anticipation d'une guerre de haute intensité.

Isabelle Blanc (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) : je me joins à toutes les félicitations exprimées sur les rapports, et m'associe aux propos exprimés sur les besoins de compétences. Nous achevons une grande étude sur les métiers de la donnée, et les formations initiales et continues, les données de la recherche, qui les accompagnent.

Stéphanie Schaer : merci beaucoup d'avoir inscrit ce sujet au plénier, ce qui a permis d'avoir cet échange ouvert. Nous allons être le plus opérationnels possible pour la mise en œuvre des décisions à prendre sur la bonne gouvernance de la donnée. Le programme TNT s'appuiera sur une impulsion politique qui donnera de l'énergie à nos ambitions.

Bertrand Monthubert : merci à tous pour ces propos très convergents, et qui correspondent à nos échanges préparatoires à ce plénier. Le maillage de différents niveaux de gouvernance de la donnée et leur bonne articulation sont importants : le bon périmètre pour traiter de la donnée sur l'eau n'est pas le même que pour la donnée des ENR par exemple. Les questions très opérationnelles, liées aux cas d'usage, sont essentielles. L'articulation avec le programme TNT pour répondre aux besoins des acteurs est aussi importante. Le ministre Stanislas Guerini va s'exprimer en janvier ou février sur les suites du rapport « Data et Territoires », et il est important que le CNIG s'exprime sur ce qu'il est prêt à proposer dans ce contexte.

Constance Nebbula : le fait que les instances de coordination régionales existantes puissent constituer la base des comités régionaux de la donnée (dernier paragraphe de la planche de proposition présentée au plénier du CNIG¹) nous convient bien et faciliterait notre tâche de mise en œuvre.

Bertrand Monthubert : sachant que le rapport « Data et territoires » appelle à des expérimentations.

Thomas Lesueur : et sachant que la région dont on parle est son périmètre géographique. La position du CNIG sera à coordonner avec les futures décisions politiques.

Patrick Chaize : je pense que ce paragraphe doit être assoupli pour permettre ici à des initiatives départementales, là à des initiatives de métiers, de constituer des bases de construction de la gouvernance territoriale de la donnée.

Bertrand Monthubert : l'état d'esprit est bien de s'appuyer sur les dynamiques qui existent, y compris dans les petites villes. Dans le cadre de la commission Coordination avec les territoires du CNIG, nous avons demandé aux périmètres régionaux de nous désigner qui sont les interlocuteurs du CNIG ; c'est eux que nous avons en tête dans ce paragraphe ; et cela n'épuise pas le sujet de la gouvernance territoriale.

Laura Letourneau : je suis tout à fait d'accord qu'il ne faut pas réinventer des acteurs. Mais je ne vois pas encore clair, sur la donnée de la transition écologique, sur le « quoi » : se coordonner pour quoi, quels sont les livrables, les cas

¹ Le dernier paragraphe de la proposition de position du CNIG était initialement rédigée ainsi (cf présentation) : « Le CNIG préconise que les instances de coordination régionale de l'information géographique, avec leur organisation diversifiée selon les régions, préfigurent des comités territoriaux de la donnée. D'autres comités territoriaux pourront être créés à l'échelle de "territoires pertinents" pour certaines thématiques. »

d'usage prioritaires pour les territoires, à quelle échéance ? Quels doivent être les rôles du programme TNT, de l'ANCT ? Cela pourra se coordonner avec la feuille de route Numérique et Données de France Nation Verte qui va être soumise à la concertation publique.

Mounia Mostefaoui (SGPE) : comment cela se coordonnerait-il en matière d'outils de remontée des données des territoires ?

Bertrand Monthubert : l'idée est bien qu'il n'y ait qu'un seul canal, sauf à passer à côté du but. Cela nous amène aux points suivants de l'ordre du jour, qui vont évoquer certains de ces outils.

Mounia Mostefaoui : nous travaillons en effet, notamment avec la DINUM, à un bien meilleur outillage de la remontée et du traitement des données (automatisation, standardisation, cohérence sur la durée...)

Bertrand Monthubert : propose de conclure en constatant la convergence des points de vue des membres du CNIG sur l'orientation donnée vers un élargissement du rôle du CNIG à la donnée territoriale [voir le relevé de décisions au début du compte-rendu]. Il s'agit de travailler sur l'articulation concrète, en recherchant la complémentarité, entre les actions des différents acteurs.

Géoplateforme

Le programme Géoplateforme vise à doter la puissance publique d'une infrastructure collaborative et mutualisée pour l'hébergement et le partage des géodonnées. Son ambition est de permettre aux porteurs de politiques publiques et aux collectivités locales qui le souhaitent de bénéficier très simplement de fonctionnalités avancées pour diffuser leurs propres données et s'ouvrir à des communautés contributives. Cet espace, composante géographique de l'État-plateforme [reconnue grand projet numérique de l'État](#), répond notamment aux enjeux de souveraineté des données de l'État face aux géants de l'Internet.

Au cœur de la dynamique des géo-communs soutenue par l'IGN, la Géoplateforme s'inscrit également dans la rationalisation et la simplification du SI de l'Etat. Plus concrètement, au travers du programme Géoplateforme, l'IGN opère deux transformations majeures :

- La création d'un moteur et d'une infrastructure puissante pour répondre aux besoins des producteurs de données et développeurs de services.
- L'arrivée de [cartes.gouv.fr](#) qui offre un accès unifié aux fonctionnalités de la Géoplateforme, facilite la navigation entre les services et rend l'accès aux données plus facile pour les utilisateurs.

D'un point de vue calendaire, les premières fonctionnalités et API du socle sont disponibles en production et les utilisateurs actuels des Géoservices peuvent débiter le processus de bascule. L'offre s'enrichira progressivement en 2024 en parallèle de la montée en charge de <https://cartes.gouv.fr>

Sébastien Soriano (directeur général de l'IGN) : la Géoplateforme, hébergée sur OVH, va héberger de la donnée de différentes sources ou communautés, avec différentes façons de s'interfacer (solutions adaptées aux différents niveaux d'expertise : infrastructure propre, portail plus léger, portail en marque blanche). L'outil commence à être opérationnel en décembre 2023, la bascule à partir des services du Géoportail commence cette semaine (avec une continuité d'URL). Une communauté Osmose y est associée. En matière de financement, la construction est à la charge de l'Etat (subvention et FTAP) mais nous souhaitons partager le coût du fonctionnement avec les gros hébergeurs de données sur la plateforme (idéalement une trentaine, dont les grands ministères et les grandes plateformes régionales). Je profite de ma prise de parole pour vous présenter ma nouvelle conseillère Madame Emmanuelle Roux.

Valérie Nouvel : les données hébergées par cette plateforme pourront-elles être ouvertes à tout le monde mais aussi avec un champ fermé ? Par exemple les données géolocalisant les poteaux anti-incendie pourront-elles être accessibles seulement aux pompiers ?

Jonathan Renault (IGN) : la réponse est positive, il peut y avoir des espaces de communautés définissant les acteurs pouvant y accéder, et si les données sont ouvertes ou non. Il y aura trois modes d'identification possibles dont une authentification forte.

Sébastien Soriano : la Géoplateforme porte deux promesses, la promesse outils (pas besoin de refaire) et la promesse des communautés (s'enrichir de capacités partagées, plus il y aura de gens sur la plateforme et plus elle sera utile)

Valérie Nouvel : quelle communication est prévue ?

Jonathan Renault IGN : nous allons nous appuyer sur les chargés de communication IGN, ses délégués régionaux, les communautés de données. Pour le moment nous sommes au stade de la bascule de produits existants. Nous n'avons pas voulu « survendre » un service pas encore construit.

Sébastien Soriano : l'ANCT a déjà communiqué dans sa lettre d'information, le programme TNT pourra aussi le faire.

Olivier Minot (Ordre des géomètres experts) : le site Géofoncier a-t-il déjà échangé avec la Géoplateforme pour converger ?

Jonathan Renault IGN : le contact est encore à créer mais le sujet est déjà pris en compte dans le cadre des travaux lancés récemment au CNIG sur l'interopérabilité des grandes plateformes.

Christine Archias : les CRIGE et équivalents sont très satisfaits de la mise en production de la Géoplateforme, avec laquelle nous avons l'intention d'interopérer. Pour ce qui concerne le modèle économique, il nous faut comparer nos coûts actuels et le coût de la Géoplateforme, avec l'espoir de faire des économies.

Sébastien Soriano : nous sommes bien dans la perspective d'un coût qui doit être inférieur à celui actuellement payé par les acteurs.

Jean-Michel Morer : je tiens à saluer le gros travail qui a été fait, avec la prise en compte des enjeux de souveraineté associés avec une maille très fine permettant des enrichissements très précis. Il y a effectivement des enjeux de sécurisation.

Jumeaux numériques de territoires

Valérie Nouvel : le rapport « Territoires connectés et durables » est parti des constats que le numérique est un accélérateur de la transition écologique et une politique d'aménagement du territoire. D'où la mise en exergue de 4 chantiers : l'éclairage public (40% du fonds vert), rénovation et pilotage énergétiques des bâtiments, gestion de l'eau, risques climatiques. Et d'où la préconisation de doter les territoires des jumeaux numériques co-construits, en s'appuyant sur des expériences réussies, allant jusqu'à la visualisation à la parcelle (ce qui permettra aussi d'étudier les effets du changement climatique).

Julien Turmel (ministère de l'Intérieur) : une précision sur les risques climatiques : il existe l'outil Synapse en préfectures accompagné de formations de tous les agents depuis 5 ans sur la gestion de crise et la planification Orsec.

Valérie Nouvel : la gestion de la tempête récente a montré que l'on aurait pu gagner en efficacité, si différentes données pouvaient être croisées, notamment celles des opérateurs de télécommunications.

Constance Nebbula : Je suis ravie que le jumeau accélérateur des transitions et aide à la décision soit abordée. Nous en avons deux dans l'agglomération d'Angers, réalisés par des opérateurs privés (dont la prise de vue qui coûte très cher), et je m'interroge donc sur l'interopérabilité des futurs jumeaux avec ceux qui existent.

Valérie Nouvel : j'ai effectivement recommandé au ministre d'investir vu les coûts.

Bertrand Monthubert propose de passer à la présentation qui apportera des réponses aux questions qui viennent d'être évoquées.

Raphaële Héno (IGN) et Perrine Rutkowski (Cerema) *présentent le projet de jumeau numérique de la France.*

L'IGN, le Cerema et l'Inria s'associent pour piloter la conception et le déploiement progressif du jumeau numérique de la France et de ses territoires, pour aider l'Etat et les collectivités à planifier la transition écologique. Ce jumeau national, conjonction d'une réplique virtuelle dynamique du territoire et de services numériques en ligne pour interagir avec celle-ci, permettra non seulement de montrer le territoire tel qu'il est, mais aussi tel qu'il réagirait à des simulations de nouveaux aménagements, d'événements météorologiques extrêmes, de nouvelles réglementations et par là-même de faciliter la prise de décision.

L'ambition est de bâtir un socle commun en fédérant et en capitalisant sur les initiatives tant privées que publiques de jumeaux numériques thématiques ou territoriaux. L'objectif est à la fois de 1) faciliter l'extension et l'enrichissement de ces initiatives pour disposer d'une meilleure compréhension des phénomènes et de leurs interactions à l'échelle de tout le territoire, en appui notamment de la transition écologique et énergétique, et de 2)

permettre le développement de services innovants d'aide à la décision par les acteurs économiques sur la base de jumeaux numériques à l'état de l'art scientifique et technologique.

Il se veut un fédérateur de jumeaux numériques thématiques et territoriaux. L'ambition est de le déployer en 5 ans, en statique (objets) et dynamique (comportement des objets), avec pour cas d'usage prioritaire la transition écologique. Le projet est en attente d'une impulsion du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) pour se lancer. Le projet prévoit de s'interfacer avec des initiatives analogues y compris au niveau de l'Union européenne, et de s'aligner sur la feuille de route Numérique et données de France Nation Verte.

Olivier Minot : cette intervention soulève un vif intérêt comme brique fonctionnelle pour y interfacer par exemple les outils de gestion de la propriété en 3D (cf. ce que fait le Canton de Genève, Laurent Niggeler).

Sébastien Soriano : l'idée est de faire monter en puissance une capacité collective de jumeaux numériques, portée par les cas d'usages, en embarquant l'existant dans un consortium, y compris les acteurs industriels fournissant des services aux collectivités territoriales, notre ambition étant de proposer un socle.

Pierre Alban Bonin (FNCCR) : je suis étonné de ne pas voir apparaître dans la présentation la donnée PRCS.

Raphaële Héno (IGN) : elle est bien prise en compte dans le projet.

Bertrand Monthubert : il faudra aussi faire le lien avec les chercheurs, en créant les connexions de façon volontariste car ils sont éloignés de nos considérations.

Vu l'heure, Bertrand Monthubert suggère de ne pas aborder en séance les comptes rendus des groupes de travail et invite à lire le dossier adressé aux membres du plénier. Il rappelle que le rapport sur les acteurs économiques de l'information géolocalisée sera disponible avant la fin 2023. Il se félicite que 600 personnes participent aujourd'hui aux travaux du CNIG et les remercie vivement en insistant sur cette dynamique collective.

Standards à valider

Il s'agit des standards :

- Standard Friches v2022-12,
- Standard Sites Economiques v2023-10

Ces standards ont été validés par la Commission des standards du CNIG. Ils auront probablement des utilisations réglementaires.

Ils sont officiellement adoptés par le CNIG à l'unanimité.

Conclusion

Bertrand Monthubert remercie tous les participants pour ces discussions très riches.

Il remercie l'IGN qui va remplacer Pierre Vergez, pilier du CNIG. L'annonce est imminente.

Il espère que le rapport annuel 2022 a plu à chacun et appelle des suggestions pour le rapport 2023.

Le prochain plénier aura probablement lieu début juin 2024, il appelle à des suggestions sur le lieu d'accueil (et renouvèle ses remerciements à la FNCCR).

Il exprime ses remerciements au Secrétariat général du CNIG Pierre Laulier, et à celles et ceux qui l'appuient.